

LES HAUTEURS FORTIFIÉES DE L'ELLÉ AU BLAVET: UNE LIGNE DE CRÊTE STRATÉGIQUE?

Jean-Paul Eludut

Association d'Archéologie et d'Histoire de la Bretagne Centrale.

RÉSUMÉ. *La limite de l'évêché de Vannes, calquée sur celle du territoire des Vénètes est traditionnellement située le long de l'Ellé. Elle suit cette rivière jusqu'à sa source et rejoint le Doré, puis le Blavet. Cela fait maintenant plus de 25 ans que nous trouvons, dans les travaux de quelques chercheurs, des allusions rapides au fait que la ligne de collines qui joint l'abbaye de Langonnet à Locuon semble avoir été fortifiée. Ils avancent même tous l'idée d'une zone frontière. Ainsi, la limite du pays vénète et plus tard du pays vannetais aurait pu, au moins momentanément et sur un court secteur, passer quelques kilomètres plus au sud que ce qui est communément admis. Cette hypothèse n'a été encore que peu développée. C'est ce que nous allons essayer de faire ici **au titre de piste de travail qui reste encore à étayer.***

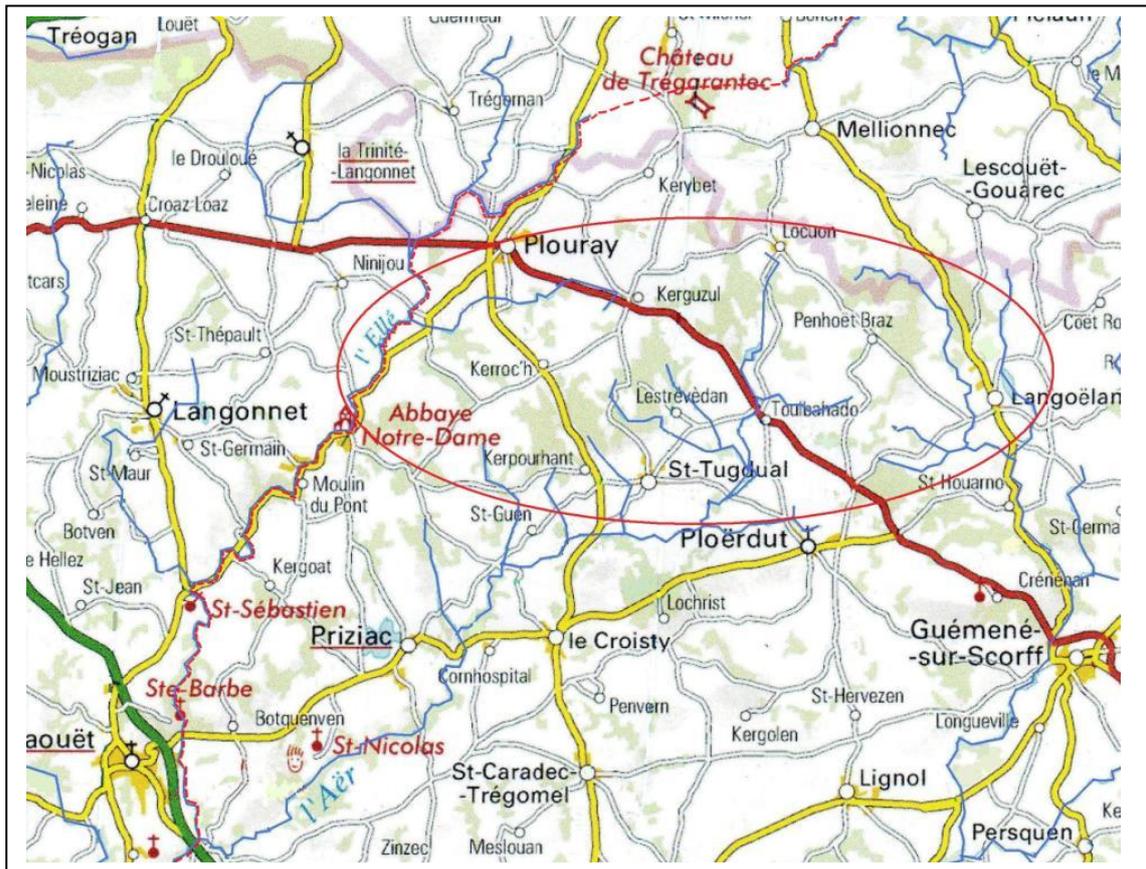
Nous allons commencer par situer la zone étudiée. Nous relirons les travaux des chercheurs qui s'y sont intéressés. Nous examinerons sa topographie, sa végétation ancienne, ses voies de circulation. Nous essaierons de comprendre le rôle que les ouvrages fortifiés pouvaient y tenir. Nous essaierons enfin de déterminer à quelle époque cette éventuelle zone de défense a pu avoir été utilisée.

ABSTRACT. *The boundary of the bishopric of Vannes, as traced over the territory of Vénètes (the area around what is now known as Vannes, as named by the Gauls around the first century B.C.), is traditionally positioned along the banks of the river Ellé. It follows this river all the way from its source to where it joins the Doré and eventually the Blavet. Alongside this throughout the last 25 years some research published has made illusions to the fact that the hills between the Abbey at Langonnet and the village of Locuon appear to have been fortified. Leading these same researchers to proffer the image of a definitive border. Thus leading to the possibility that the limits of the area known as Vénètes, and later the area Vannetais, could for a relatively short period and over a small area have been positioned further south than was previously thought. This hypothesis has not yet been fully examined in detail, however that is exactly our mission.*

Initially we must define the area to be studied, then reread all the relevant documentation already made available by other interested researchers. We will examine the topography, ancient vegetation and traces left from tracks and pathways. By introducing the fortified structures on the map we can hope to understand more of their role within a fortified border zone.

We can then attempt, on an archaeological timescale, to determine when this fortified zone was in use.

Cartographie générale:



Carte 1. La zone d'étude

La région qui nous intéresse est située aux confins des communes de Langonnet, Priziac, Plouray, Saint-Tugdual, Plœrdut, Langoëlan. C'est une zone de collines qui démarre à l'abbaye de Langonnet et se prolonge jusqu'au bois de Coët-Codu à Langoëlan. Elle mesure une quinzaine de kilomètres de long sur trois à quatre de large.

A noter la limite historique de l'évêché de Vannes, communément admise comme étant aussi celle des pays vénète et osisme (ligne Merlet-Merlat en pointillés rouges sur la carte) qui aurait perduré jusqu'au moyen-âge central pour séparer le Broerec du Poher. (Carte 1)

Le paysage :



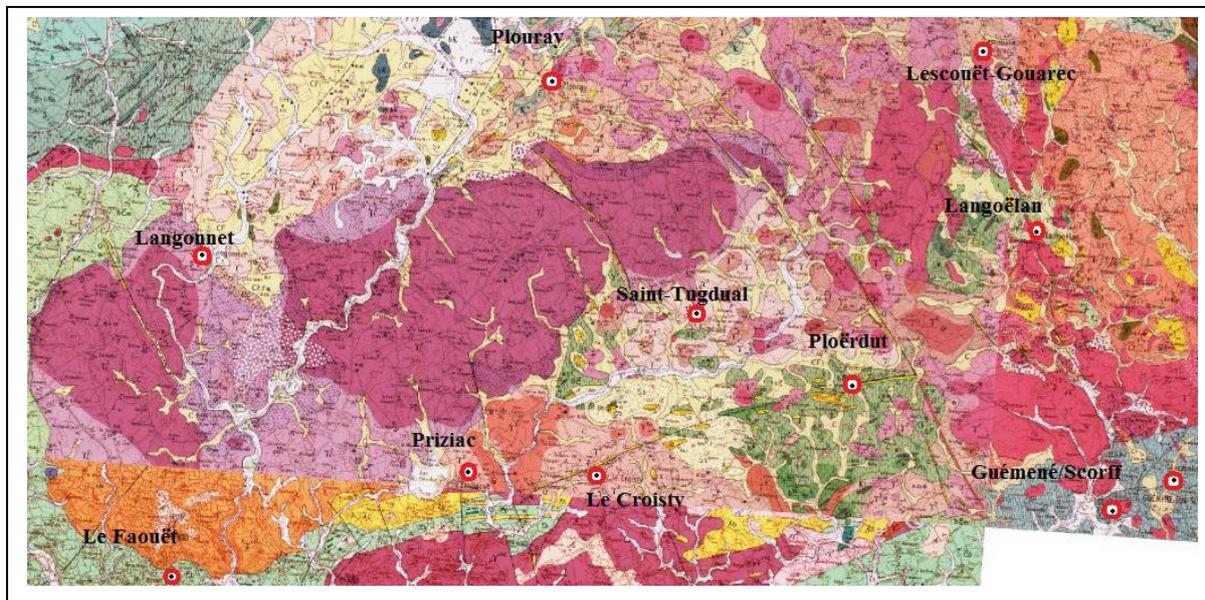
Photo 2 : les collines Saint-Tugdual / Plouray



Photo 3 : un paysage relativement escarpé.

La ligne de collines qui nous intéresse barre l'horizon au nord quand on va du Faouët à Guémené. Elle est suivie sur toute sa longueur, au sud, par la vallée de Saint-Tugdual où l'Aër draine une multitude de ruisseaux qui forment une vallée relativement humide, en tout cas facilement inondable. (Photographies 2 et 3)

La géologie : (Carte 4)



Carte 4 : La géologie du secteur étudié.

La zone de collines correspond au massif granitique de Langonnet (en bordeaux). Le tracé des cours d'eau apparaît nettement en blanc. A noter la vallée sédimentaire, et très humide, de Langonnet-Plouray en blanc et jaune clair.

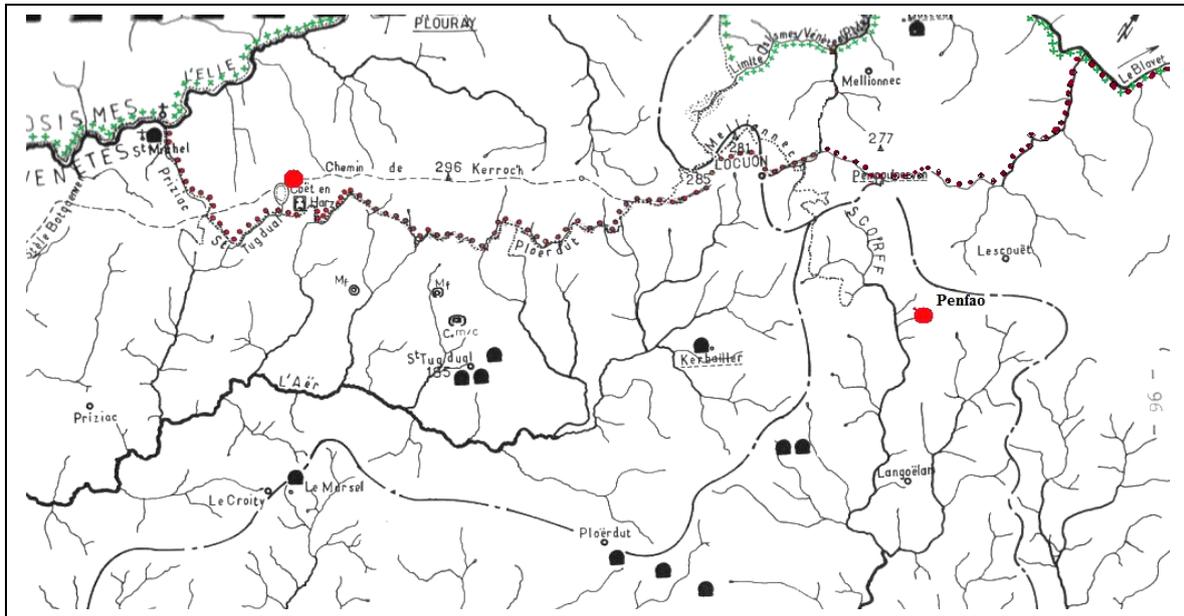
La littérature:

Marcel Tuarze a été le premier auteur à s'intéresser à notre secteur. En 1985, il évoque, *dans son mémoire de Maîtrise*, l'hypothèse d'une zone frontière Vénètes-Osismes passant notamment par les alentours du ruisseau du Gohélo et les enceintes de Vilerit-Bihan et Kergoarc'h. Il remarque que les stèles funéraires basses de l'âge du fer, réputées plus fréquentes dans le pays vénète, sont beaucoup plus nombreuses au sud de cette ligne. Il fait la même remarque pour les pile-mil-ossaria. (Carte 5)

Dans son mémoire de DEA en 1987, **M. Tuarze** revient sur cette hypothèse de frontière en la développant. Il s'attache au toponyme « Coët-en-Harze ». « Harze » donne, déjà en moyen-breton, une idée de « limite, frontière, arrêt, obstacle, résistance, borne,... ». Il note que ce hameau est situé à moins de 3 kilomètres de l'abbaye de Langonnet, qui est elle-même réputée frontalière. Un chemin de crête qui se prolonge jusqu'à Locuon unit les deux sites.

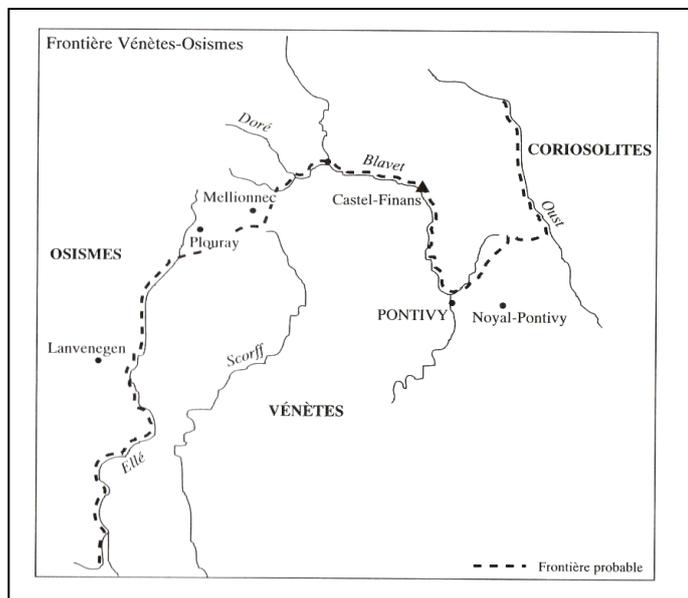
Il note aussi la présence, au sud, à mi-hauteur de la ligne de collines, de la série d'enceintes et de mottes de Saint-Tugdual, parallèle au chemin de crête. Nous l'examinerons un peu plus loin. Cela l'incite à avancer que cette zone a pu avoir été la limite de la seigneurie de Guémené au XIII^e siècle.

D'après cet auteur, nous serions donc en présence d'une zone frontière qui aurait perduré de l'âge du fer jusqu'au moyen-âge central.



Carte 5. La carte Tuarze. En vert : la ligne Merlet-Merlat. En pointillés rouges : la ligne Tuarze. En noir : les stèles basses.

En 1995, dans « *La Bretagne Romaine* », **Louis Pape** a, lui-aussi, évoqué cette hypothèse de ligne frontière entre Osismes et Vénètes. Après avoir présenté la ligne Merlet-Merlat, qu'il considère comme trop sinueuse, il décrit ainsi la ligne Tuarze qu'il adopte: « *De Notre Dame de Langonnet au Doré une ligne de hauteurs jalonnée par un chemin de crête et la région de Locuon aux sources du Scorff présente un tracé assez rectiligne. Cette hypothèse placerait Plouray chez les Osismes apportant une confirmation aux remarques de E. Vallerie sur le caractère frontalier et cornouaillais de cette paroisse primitive intégrée après coup dans l'évêché de Vannes (hypothèse de M. Tuarze et de L. Pape).* (Carte 6).



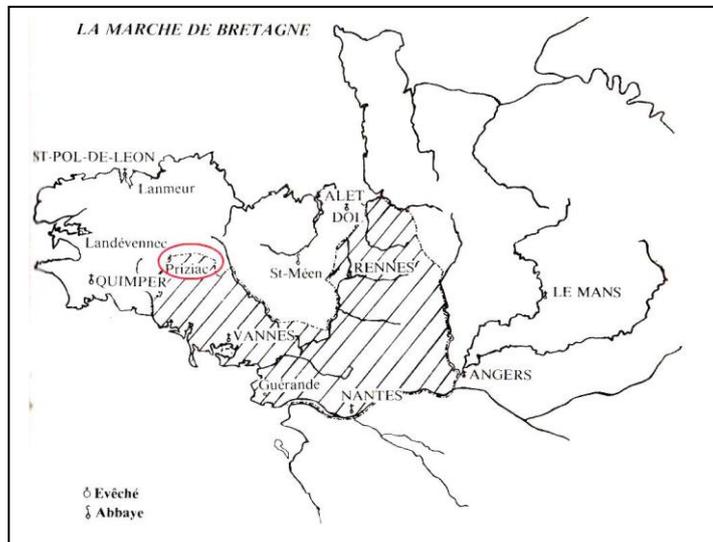
Carte 6. La carte L. Pape.

En 1997, dans l'ouvrage collectif « *La pierre de construction en Armorique romaine, l'exemple de Carhaix* », **J.-Y. Eveillard, Y. Maligorne, L. Chauris et M. Tuarze** concluent le chapitre « La carrière de Locuon en Ploërdut » par ces mots : « *Dans le cas de Locuon, la carrière est située dans un secteur où la frontière entre Osismes et Vénètes est particulièrement incertaine et discutée*. F. Merlet et à sa suite P. Merlat, la faisaient passer à une faible distance au nord, ce qui nous situerait de peu en territoire vénète. L. Pape, s'appuyant sur un type de sépultures, les ossaria en pierre étudiés par M. Tuarze, la fait*

passer à Locuon même. A la suite de ces différentes remarques, et sans tenir de preuve déterminante, il semble que notre carrière se situait en territoire osisme, peut-être tout près de sa limite, et qu'elle était la propriété de cette civitas. »

* A noter que **Yves Menez et Stéphane Hinguant** dans « *Fouilles et découvertes en Bretagne* » Editions Ouest-France Inrap notent à la page 72 : « *Les limites des cités, établies par des études prenant en compte le contour des anciens évêchés, la toponymie et le tracé des principaux cours d'eau demeurent approximatives.* »

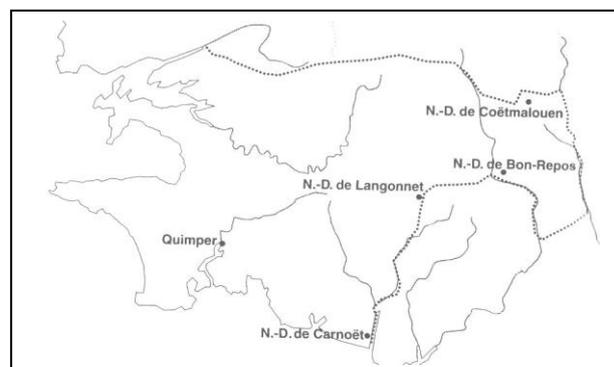
Alain Provost, dans son **inventaire du patrimoine archéologique du Centre Ouest Bretagne** note en 2005 « L'enceinte de Villerit en Ploërdut, (EA n°56 163 0012), associée à celle de Kergoualc'h en Mellionnec et celle arasée de Lestrévédan, dans la même commune (EA n° 56 163 0019) appartiennent, tout comme celle de Talhouët en Langoëlan, à cette « ligne » d'enceintes et de mottes de la zone frontalière entre Vannetais et Poher évoquée dans nos rapports précédents. »



Carte 7. Carte Chédeville et Guillotel
(La Bretagne des Saints et des Rois. Page 209.)

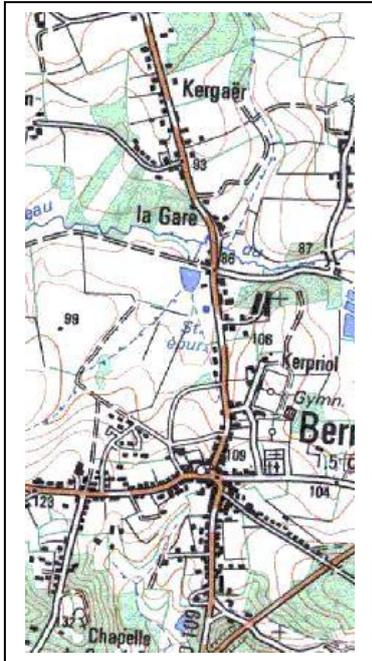
Dès 2003-2004 en effet il conclut une partie de son inventaire en notant: « Au plan de la recherche, deux points nous semblent importants. Le second point concerne les enceintes et sites défensifs implantés de part et d'autre des hauteurs séparant le Vannetais de la Cornouaille, en particulier vers Saint-Tugdual où la densité des sites fortifiés est particulièrement impressionnante autour de la cote IGN 200. Certes tous ne sont pas isochrones et, si les éléments recueillis indiquent parfois le Haut-Moyen-âge, la majeure partie de ces petites fortifications n'est pas datée. Au titre de piste de travail, l'hypothèse d'une ligne de défense ou d'une zone frontière aux confins nord-ouest de la Marche de Bretagne dans la lutte entre les Bretons et les Francs est à prendre en considération » (Carte 7).

Joëlle Quaghebeur, in « *La Cornouaille du IXe au XIe siècle. Mémoire, pouvoirs, noblesse* » aborde elle aussi le sujet à propos de la création de l'abbaye de Langonnet vers 1140 par le duc Conan III, issu de la maison de Cornouaille et sa mère la duchesse Hermengarde. Elle précise que cette abbaye, « ainsi que ses soeurs cisterziennes furent créées aux lisières de l'évêché de Quimper, sentinelles postées en vigies... ». « Les abbayes furent ainsi créées soit sur la limite nord de ces landes et forêts, soit sur la ligne boisée du sud. Sans doute, dans de nombreux cas, furent-elles des bases implantées à l'orée de

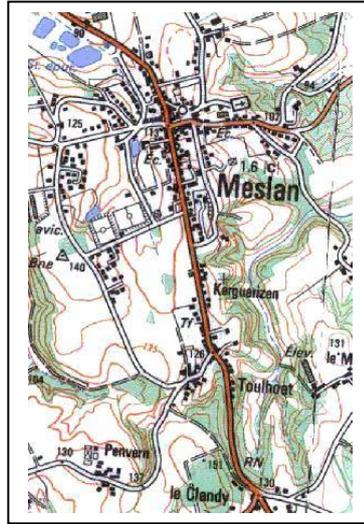


Carte 8. Carte Quaghebeur.

territoires à défricher. Pareille situation peut suggérer que l'évêché et donc le comté qui en partageait les limites, étaient cernés de forêts ou landes qui en déterminaient les frontières. La forêt fut à cette époque fréquemment une limite naturelle qui marquait des entités politiques. » (Carte 8).



Carte 9 : Le bourg de Berné



Carte 10 : Le bourg de Meslan



Carte 11 : Le bourg de Priziac

Cette idée de zone forestière a été aussi abordée par **E. Valléry** dans « *Communes bretonnes et paroisses d'Armorique* ». Il classe Priziac, Berné et Meslan dans les paroisses forestières. Pour cela il se base notamment sur la forme allongée des chefs-lieux de ces paroisses: Pour Berné et Meslan: « *Il peut s'agir de noms gaulois ou gallo-romains, le premier étant alors un Mediolanon et le second un Brennacum ou quelques toponymes semblables. Cette hypothèse est confortée par le fait que ces paroisses se trouvaient dans une région forestière peu propice à la pénétration des colons bretons, et donc favorable à la survie de populations indigènes. Le caractère forestier de cette région est encore attesté par la configuration des deux bourgs, qui n'est pas concentrique à la mode bretonne mais étirée le long des routes, comme c'est le cas pour les défrichements du moyen-âge.* » « *Priziac, comme Berné et Meslan, se trouve dans une zone forestière. Son bourg est très remarquablement linéaire et la première mention qui en soit faite, en 818, est justement « juxta sylvam quae dicitur Priziaci » (Cartulaire Landevenec).* (Cartes 9, 10 et 11.)



Carte 12 : Bourg de Berné au XIXe



Carte 13 : Bourg de Meslan au XIXe



Carte 14 : Bourg de Priziac au XIXe

L'examen des cadastres napoléoniens (Cartes 12, 13 et 14) montre qu'en fait la forme linéaire de ces 3 bourgs est très récente et, donc, aucunement issue d'une origine forestière

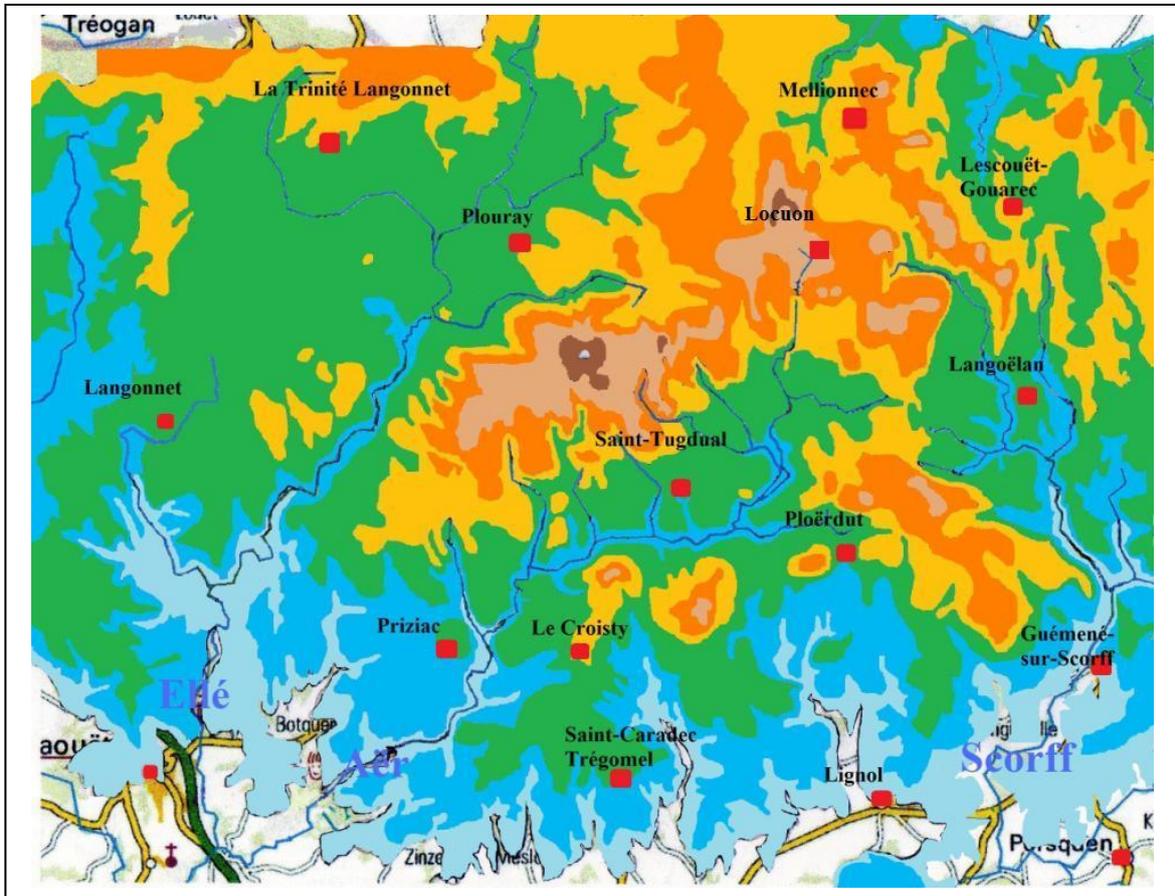
La présence ou non de toponymes en « Coat » peut aussi être révélatrice de défrichements tardifs. A Meslan on trouve 3 toponymes en « Coat » sur 97, donc à peine plus de 3%, à Berné on est à 8%. Encore faut-il préciser que, sur cette commune, les hameaux en « Coat » sont situés à l'est, autour de la forêt de Pontcalleck, sur le Scorff. Ils n'ont donc à

priori pas grand-chose à voir avec une quelconque frontière. A Priziac, on est à 5% de toponymes en « coat », c'est aussi peu significatif. Par contre, à Plouray et à Saint-Tugdual on est à 11 et 13 %.

C'est ainsi qu'on peut se demander, sachant que Saint-Tugdual est réputée avoir autrefois appartenu à Priziac, si la « sylva Priziacii » de 818 n'est pas en fait située sur le territoire actuel de Saint-Tugdual, et notamment sur la zone qui nous intéresse.

La zone d'étude.

Il est temps de l'examiner d'un peu plus près (carte 15)

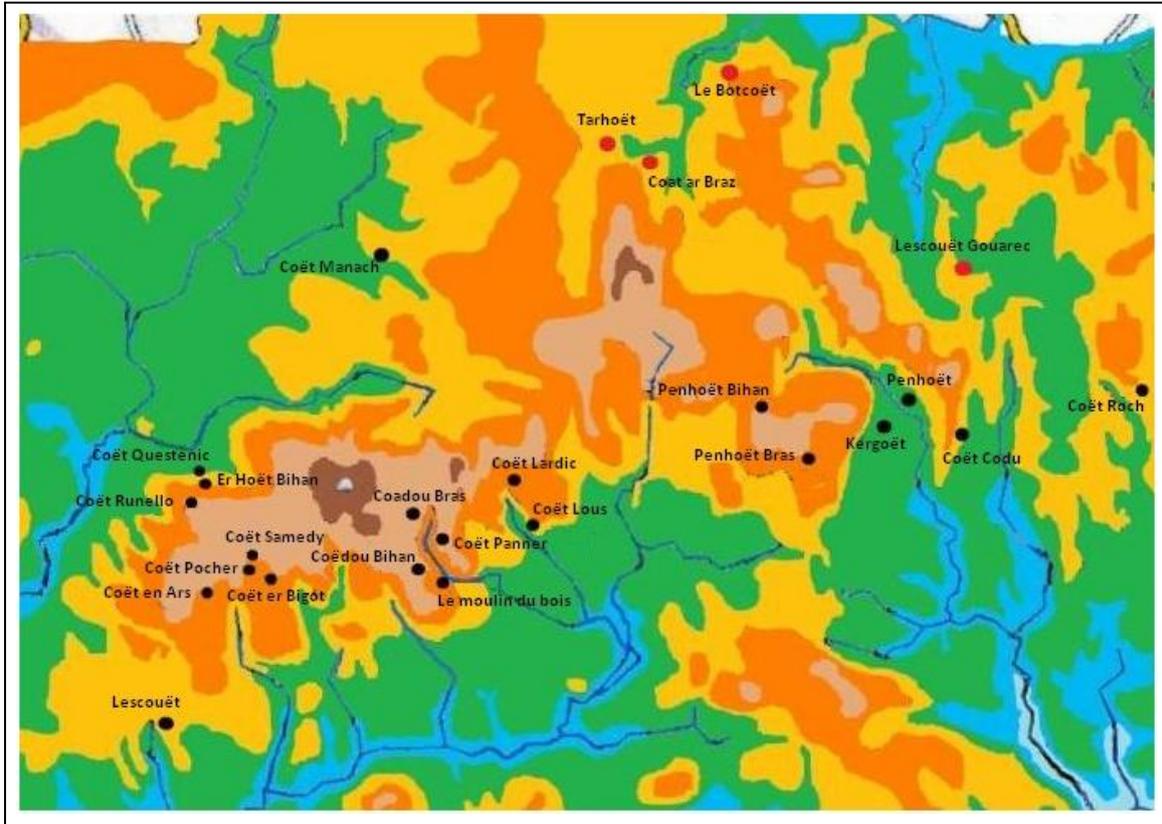


Carte 15 : Topographie de la zone d'étude.

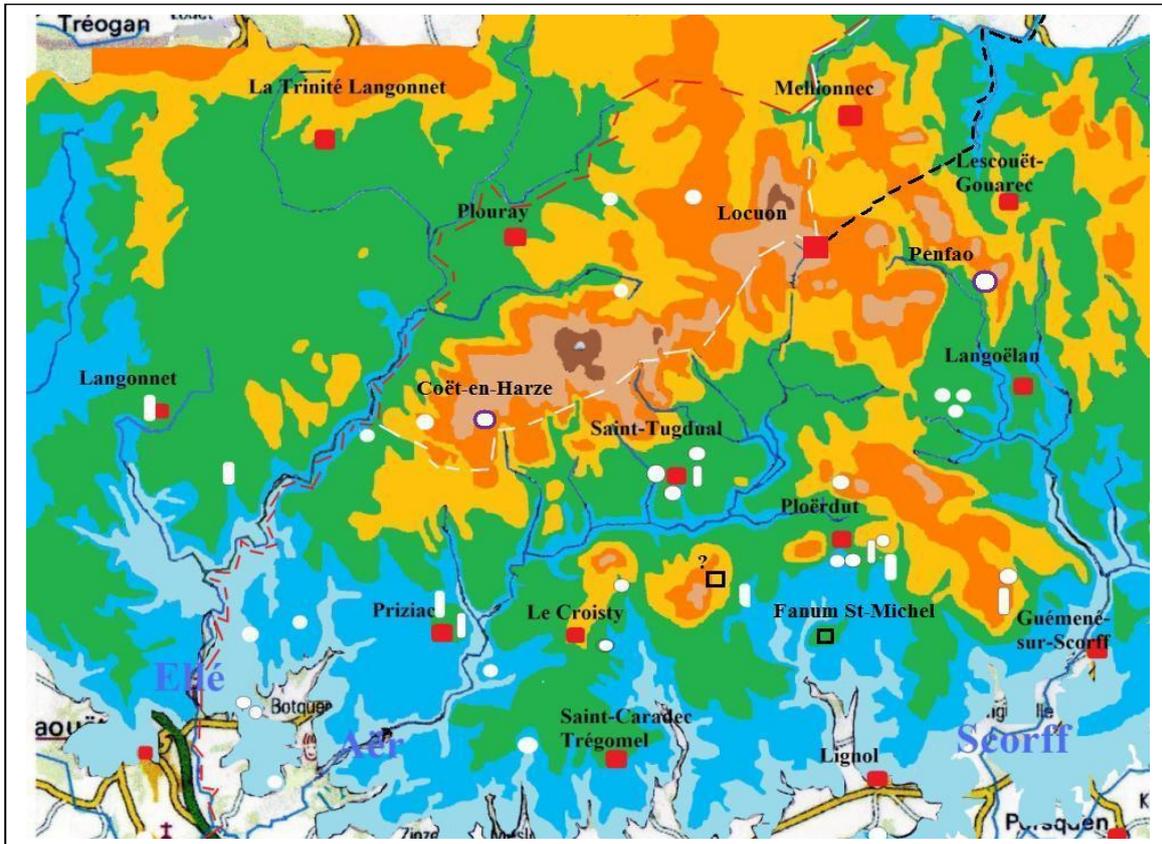
Les altitudes sont représentées de la façon suivante :

En marron foncé: de 275 m à 300 m
 En marron clair : de 250 m à 275 m
 En orange : de 225 m à 250 m
 En jaune : de 200 m à 225 m
 En vert de 175 à 200 m
 En bleu foncé : de 150 m à 175 m
 En bleu clair : de 125 m à 150 m

§. Les chefs-lieux des communes (hormis Locuon qui est une section de Ploërdut) sont représentés par des carrés rouges
 §. Les 3 bassins versants : vers le sud, d'ouest en est : l'Ellé avec son affluent l'Aër, le Scorff et vers le nord celui du Blavet à partir de Lescouët-Gouarec et de Mellionec



Carte 16 : les toponymes en « Coët ».



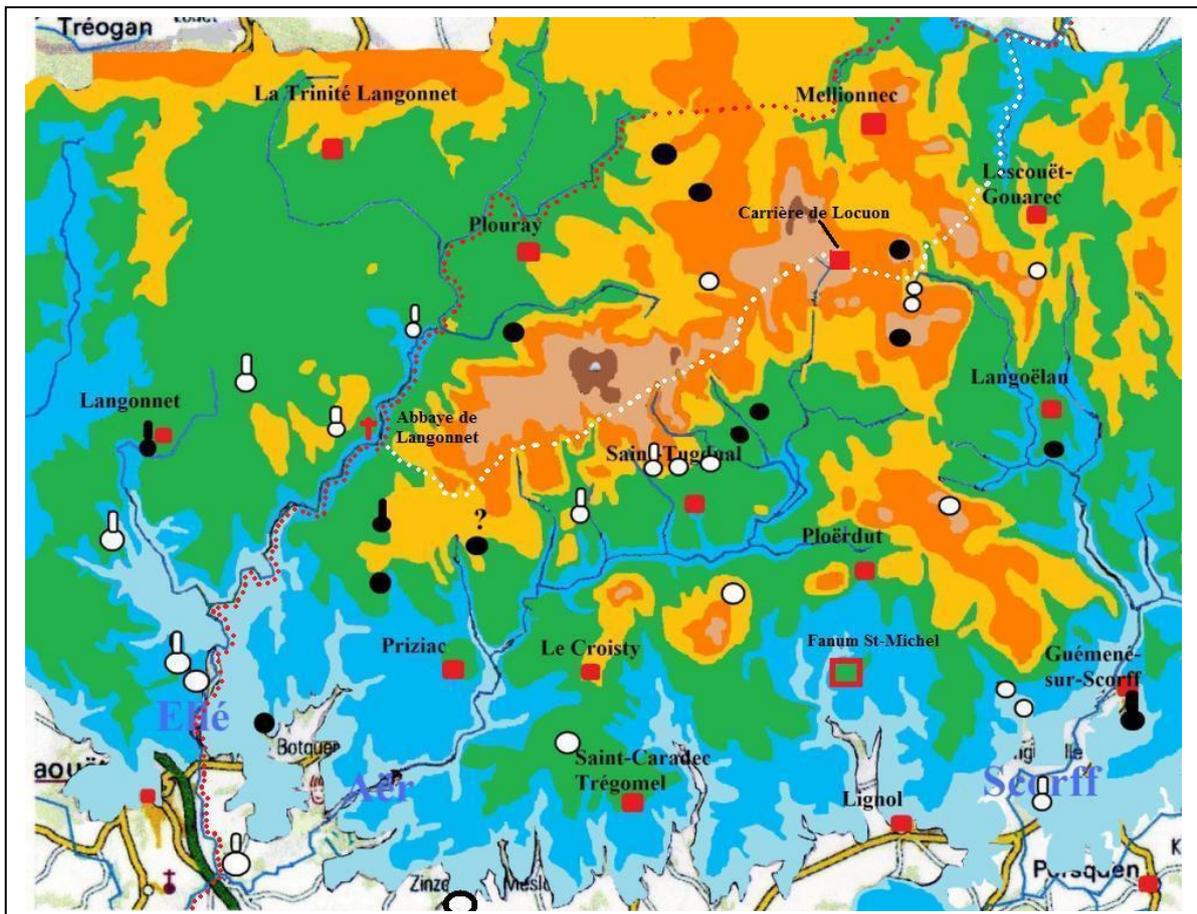
Carte 17 : la carte Pape-Tuarze.

Les hameaux en « coët ».

Plaçons-y les hameaux construits sur le radical « Coët ». (Carte 16). Ils encerclent littéralement notre zone de collines. Il devient évident qu'elle était boisée au moins jusqu'aux grands défrichements du Moyen-âge central. Rappelons la remarque de J. Quaghebeur que nous avons rapportée plus haut : « *La forêt fut à cette époque (le Moyen-âge) fréquemment une limite naturelle qui marquait les entités politiques* ».

La carte Pape-Tuarze. Voyons ce que donne la carte Pape-Tuarze sur ce nouveau fond. (Carte 17). La ligne Merlet-Merlat suit le cours de l'Ellé jusqu'à sa source (en pointillés rouges), et à partir de l'abbaye de Langonnet, celle de Tuarze-Pape (en pointillés blancs) suit notre ligne de collines un peu plus au sud. Il est aussi évident que les stèles basses (les ronds blancs) sont effectivement beaucoup plus nombreuses au sud de la ligne de collines. Les stèles hautes sont représentées par des rectangles blancs

Les fortifications de terre.

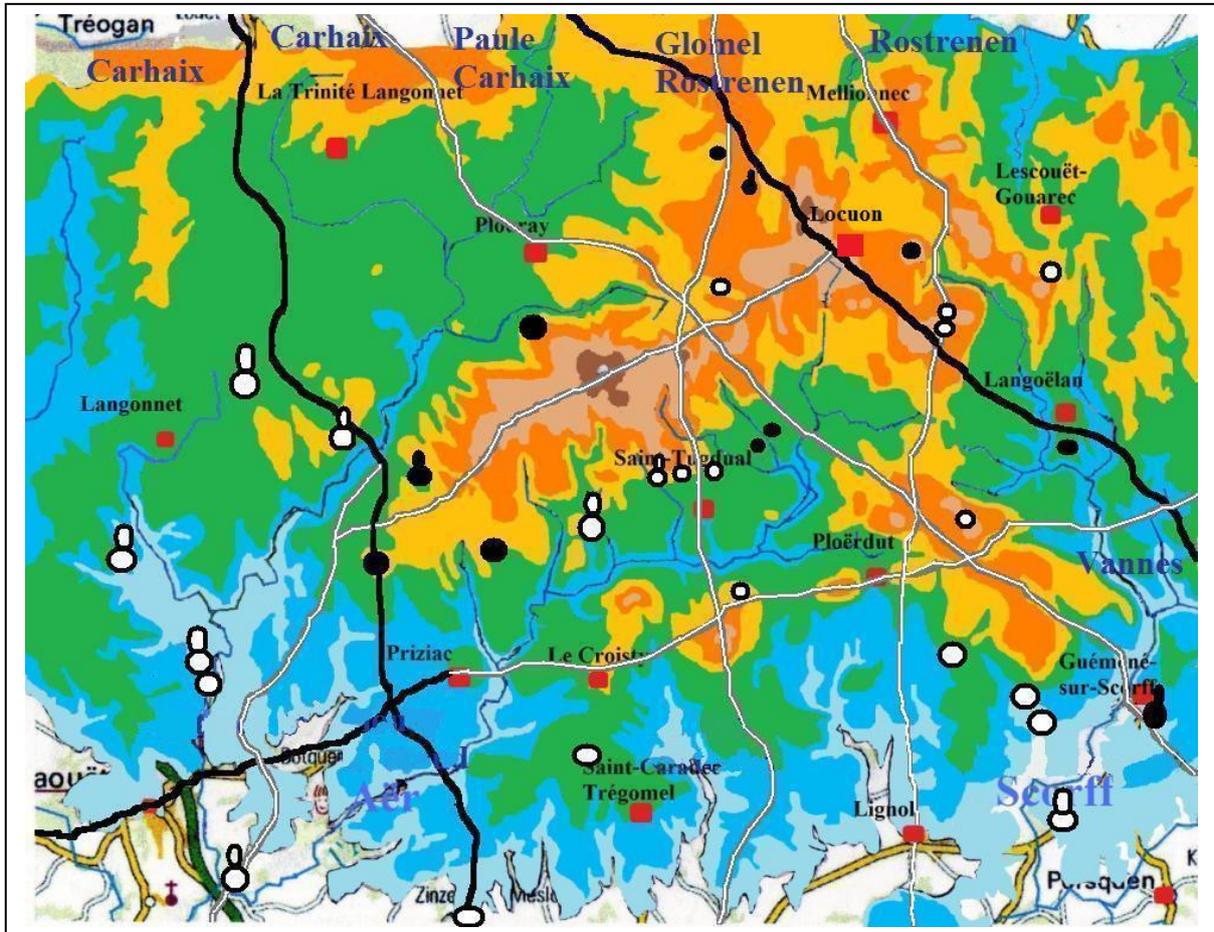


Carte 18 : Les fortifications de terre.

M. Tuarze rappelle aussi qu'une ligne de fortifications de terre suit, au sud, la courbe 200 sur le territoire de Saint-Tugdual. Plaçons les fortifications de terre du secteur sur notre fond de carte: (carte 18) En blanc, les enceintes dont il subsiste des vestiges, quelquefois d'ailleurs très bien conservés. Les ronds: enceintes de terre, les ronds + rectangles: mottes. Nos illustres prédécesseurs, notamment du XIXe, en ont décrit plusieurs qui ont été arasées

depuis: elles sont représentées en noir. La densité de ces petites fortifications devient remarquable. Nous ne pourrions, ici, les observer toutes en détails.

Les voies anciennes (carte 19).



Carte 19 : Les voies anciennes.

La destination des voies anciennes est indiquée en bleu. Les voies tracées en noir ont été reconnues officiellement comme des voies gallo-romaines. Celles en blanc sont des voies de crête qui regroupent toutes les caractéristiques des voies anciennes.

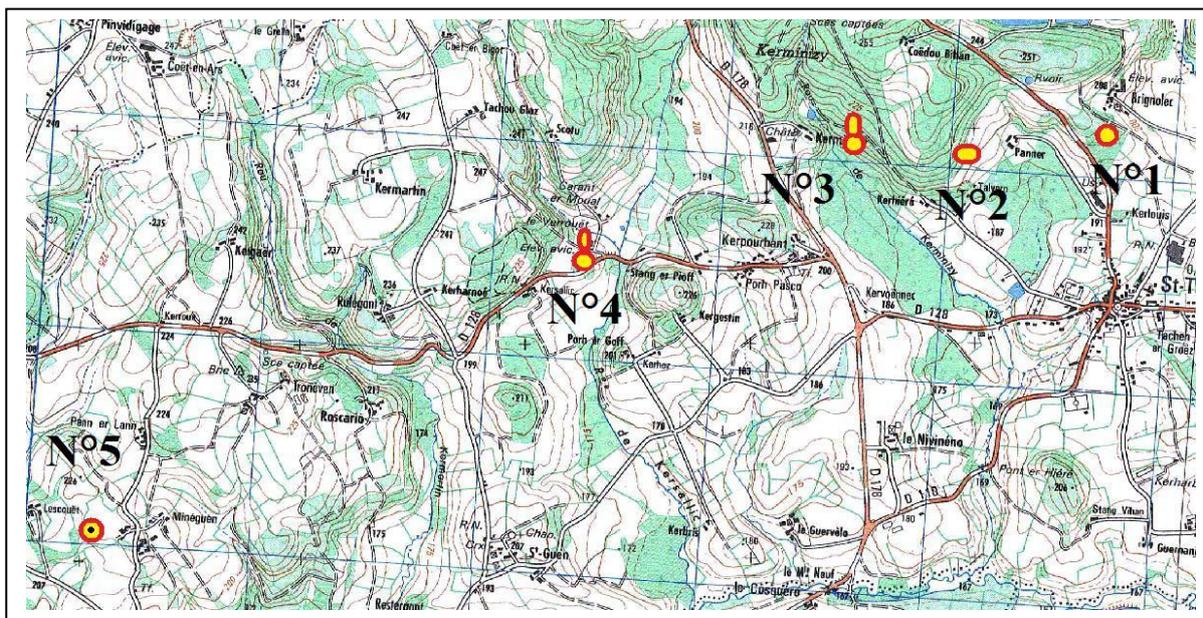
2 remarques :

Le prolongement de celle qui passe par Priziac et Le Croisty nous amène, au sud-ouest, sur la région de Quimper et au nord-est sur celle de Lamballe.

La voie notée en blanc qui joint Carhaix à Guémené se prolonge sur Bubry puis Quistinic. Elle passe le Blavet à Pont-Augan où un oppidum domine l'ancien gué et, par l'ouest d'Auray, atteint la région de Locmariaquer.

Sur cette carte, les fortifications de terre peuvent être classées en deux catégories : celles qui sont placées à proximité des voies semblent les contrôler. Celles qui sont à l'écart apparaissent plutôt comme des ouvrages stratégiques ostentatoires dominant notamment au sud la vallée de l'Aër.

La ligne fortifiée de Saint-Tugdual.



Carte 20 : La ligne fortifiée de Saint-Tugdual.

Prenons donc les 4 fortifications que M. Tuarze avait remarquées. (Carte 20)

Elles regroupent, à elles 4, des caractères communs à la plupart des enceintes de la région qui nous intéressent. Les courbes de niveau nous montrent que ces 4 fortifications regardent toutes vers la vallée, vers le sud. On peut même avancer que leur défense du côté nord est très relative car le terrain environnant est en surplomb assez net, la vue de ce côté est inexistante. Le rôle défensif et l'aspect spectaculaire de ces constructions concerne surtout le côté sud. Elles ne sont pas isochrones puisque nous avons deux enceintes de terre (les ronds) et deux mottes castrales (les ronds+le rectangle).

Considérons « Rous Castellic ». Cette structure a été fouillée en juillet par Benjamin Leroy et son équipe. Il s'agit d'une structure ovale d'un peu plus de quarante mètres dans son plus grand diamètre, dessinée par deux talus en fer à cheval séparés par un fossé (Illustration 21). Située sur un éperon rocheux, les fouilleurs ont insisté sur son caractère stratégique et ostentatoire. On y a retrouvé exclusivement du mobilier appartenant au second âge du Fer, ainsi que le souterrain de stockage habituel et des restes d'une structure funéraire circulaire. Le talus extérieur était impressionnant. Des événements violents (traces d'incendie) ont occasionné

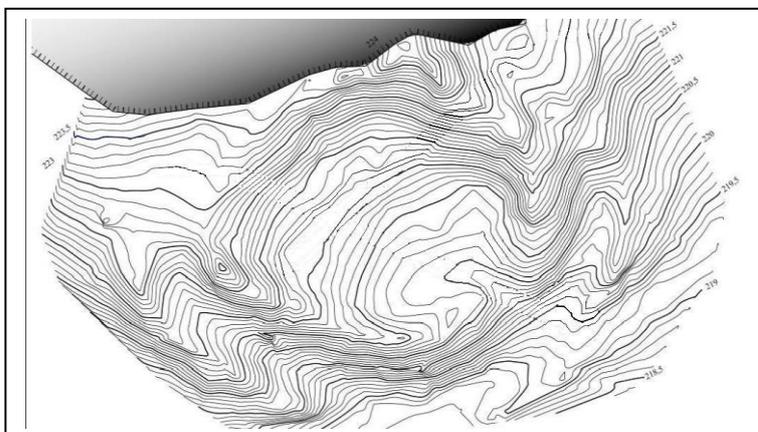
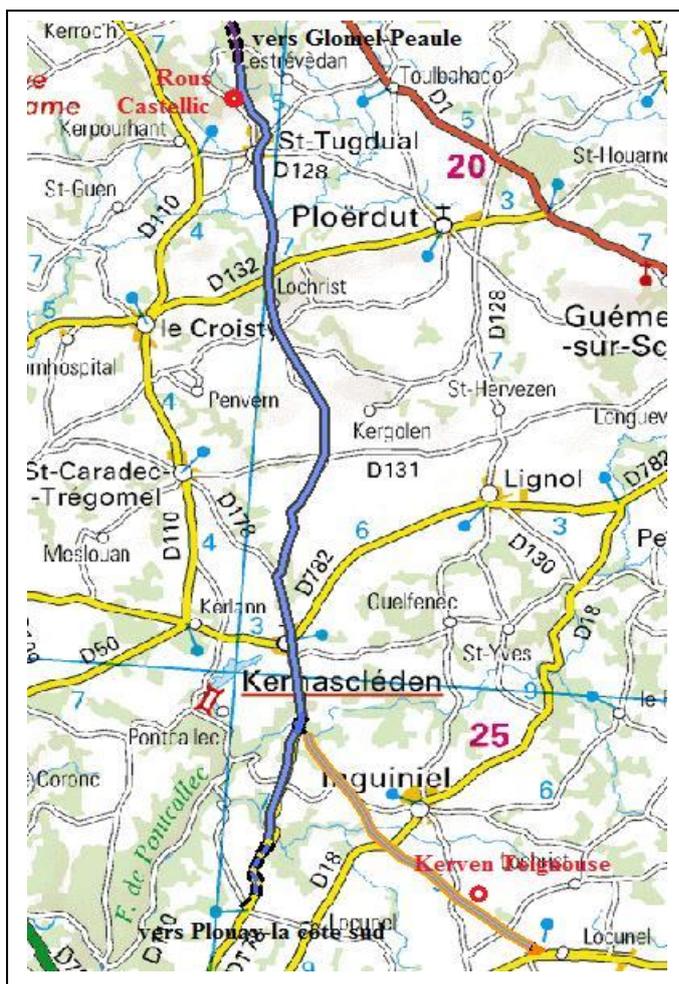


Illustration 21 : « Rous Castellic ».
Extrait du rapport de fouilles. B. Leroy.



Carte 22 : Rous-Castellie et Kerven-Teignouse

l'abandon du site. A noter que cette fortification est placée à moins de 30 mètres d'une voie de crête qui rejoint directement le site isochrone de Kerven-Teignouse en Inguiniel (Carte 22). On peut raisonnablement penser qu'elle a pu servir notamment à contrôler cette voie qui montait vers le nord, vers le pays osisme...

L'enceinte de « Er Castello » est beaucoup plus imposante. (Illustration 23) Le talus est, lui aussi, en forme de fer à cheval, elle atteint 80 mètres dans son plus grand diamètre. **P. Guigon** la décrit ainsi: « Plate-forme installée à flanc de colline, aspectée à l'est dont elle est séparée par un profond fossé et un talus dont le sommet atteint la hauteur du sol environnant. Les talus bordant le côté nord et sud s'amenuisent jusqu'à devenir inexistant: il n'existe pas de talus est, la plate-forme surplombant directement le fossé est. Deux fossés bordent les talus nord et sud; un chemin, aux berges maçonnées, plus récent, contourne l'enclos par l'ouest. » Quelques dimensions: « Hauteur du talus ouest par rapport à l'intérieur de l'enclos: 6 m; différence de hauteur entre le haut du talus ouest et le fond du fossé ouest: 8 m; largeur du talus ouest à sa base: environ 8 m; largeur du talus ouest à son sommet: 2 m; différence de hauteur entre le haut des talus et le fond des fossés nord et sud: de 6 à 3m; largeur des fossés: 3 m. » Un dernier commentaire: « Faute de fouilles, ce bâtiment est indatable; cependant, la topographie et l'allure générale de l'enceinte la rapprochent de celle de Locronan » qui, elle, date de l'époque carolingienne.

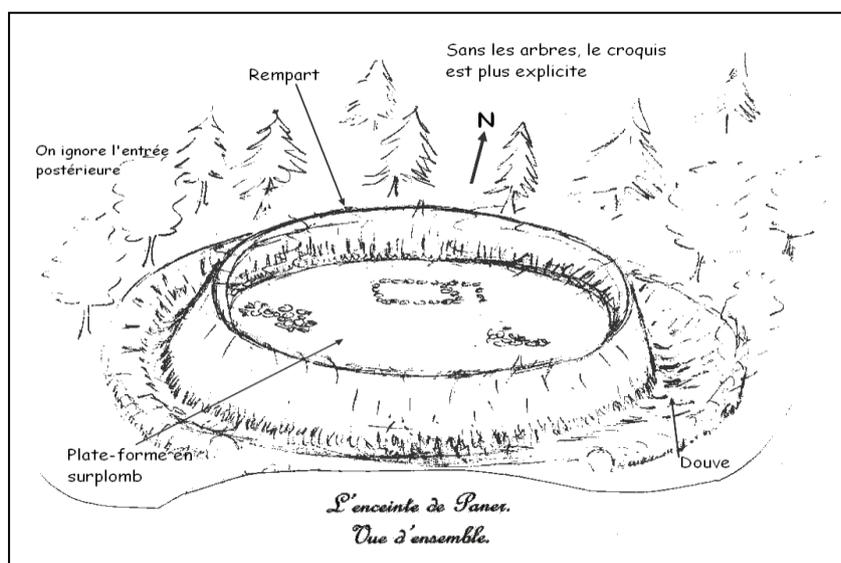


Illustration 23:« Er Castello » Paner. Saint-Tugdual

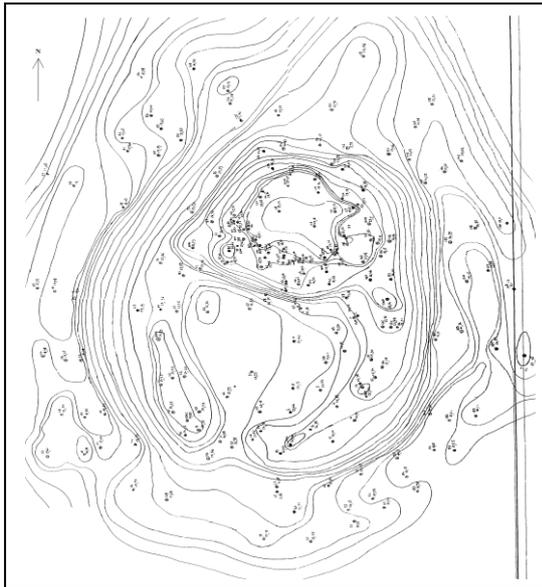


Illustration 24 : La motte de Kerminizy.

La motte castrale de Kerminizy (illustration 24) est ainsi décrite par **A. Provost**: « Sur un éperon, motte de 6 m de hauteur avec plate-forme sommitale d'une dizaine de mètres de diamètre sur laquelle subsistent quelques vestiges d'un donjon quadrangulaire en blocs de granite (donjon emmoté ou donjon sur motte). La motte est ceinturée d'un fossé de 2 mètres de profondeur, partiellement comblé. La basse-cour elliptique se développe au sud, limitée par un talus donnant sur un abrupt. En forêt, le site est grandement menacé, notamment le donjon dont la partie nord-ouest s'est effondrée dans le fossé. Le château de Kerminizy est implanté à 300 m à l'ouest, sur la rive opposée du ruisseau du même nom. »

Nous n'avons que peu d'éléments sur la motte castrale de Kersallie (Illustration 25). Grosse butte de terre et de cailloux, de 45 m. de diamètre, pour 4 m. de hauteur conservée, entourée par une douve, elle a été en partie attaquée par un carrier qui en retirait de quoi alimenter son activité. Elle aussi dominée par la colline au nord, elle n'avait vue que sur la vallée de l'Aër au sud et sur la route, à l'est qui menait du bourg de Saint-Tugdual à Plouray, vers le nord, vers la Cornouaille.

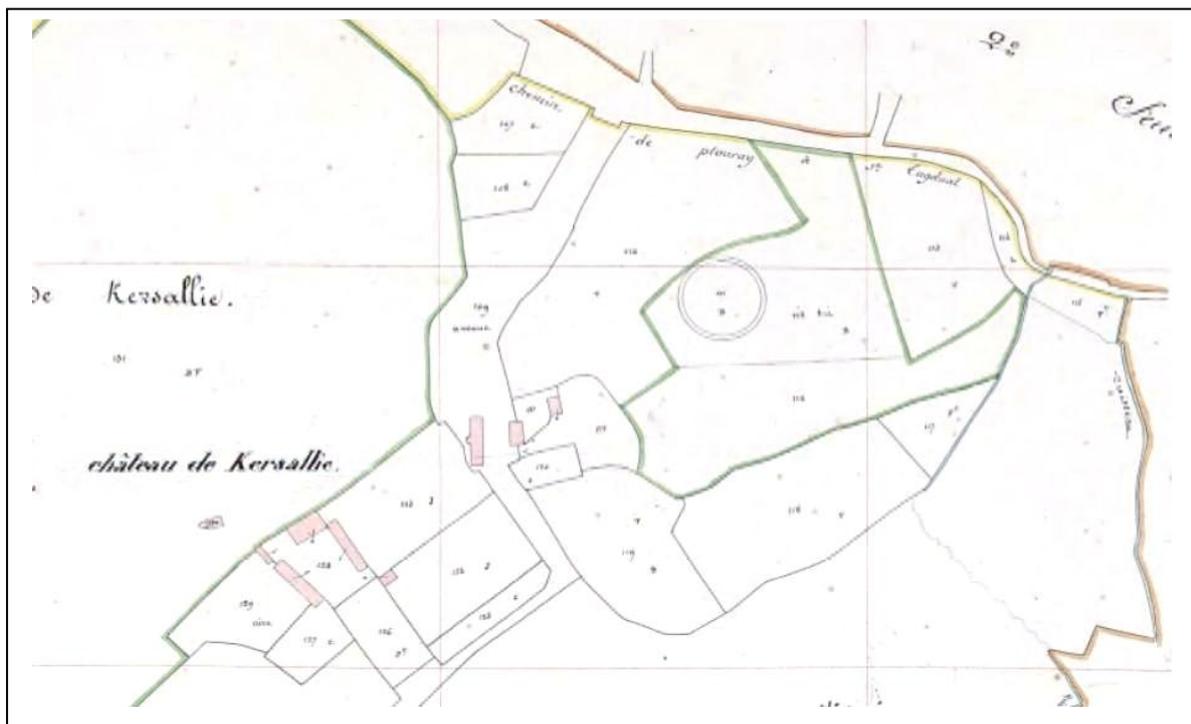
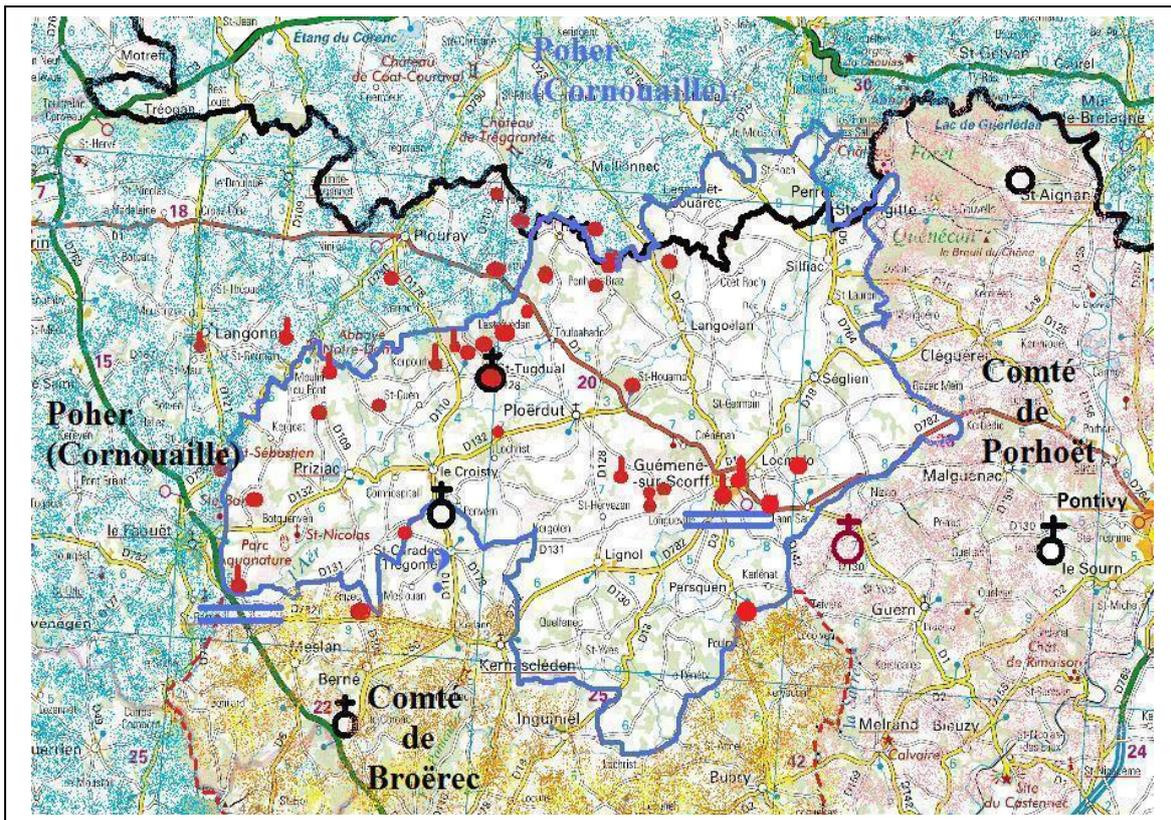


Illustration 25 : La motte de Kersallie au XIX^e.



Carte 26 : Le domaine des Beaumer, successeurs de Piriou et Guégon, en 1377.

L'enceinte de l'âge du fer de Rous Castellec renforce l'hypothèse de M. Tuarze et L. Pape qui voient ici la frontière Vénète-Osisme.

L'enceinte Er Castello, qui rappelle l'époque carolingienne jusqu'à ce que des fouilles nous prouvent éventuellement le contraire, donne raison à A. Provost qui situe dans ses environs l'hypothèse d'une ligne frontière ou de défense dans la lutte entre Bretons et Francs.

Quant aux mottes castrales, elles rappellent que la région, vers 1021, a été sous la domination de Piriou, le frère d'Alain Canhiart, qui était aussi fils de Bénédict-Benoît, comte de Cornouaille. Il avait installé une motte à la Roche-Piriou, sur Priziac, au confluent de l'Aër et de l'Ellé. C'est son propre fils, Guégon, qui a bâti la première fortification de Guéméné-sur-Scorff. Toute la région était donc, à cette époque, un fief de Cornouaille. Ces mottes ont pu avoir été construites pour défendre la frontière sud de la Cornouaille orientale qui montait jusqu'à Neulliac, tout près de Pontivy. Nous ignorons l'étendue exacte des domaines de Piriou et de Guégon. Nous connaissons seulement les possessions des Beaumer, leurs successeurs, lorsqu'ils ont vendu leur bien à Alain I de Rohan bien plus tard (en 1377!). Les lieux fortifiés sont symbolisés par des points rouges sur la carte 26. Les points blancs cernés de noir situent les seules chapelles du pays Vannetais dédiées à saint Patern, premier évêque de Vannes. Le même symbole en brun situe la seule chapelle dédiée à saint Meltro, l'un des successeurs de saint Patern. On peut noter que la frontière nord-ouest de ce domaine des Beaumer suit justement notre ligne de collines.

Tout en appartenant à des époques très différentes, les 4 fortifications étudiées nous semblent avoir été issues de la même analyse du paysage, du même souci: celui de se protéger du côté sud en contrôlant les voies d'accès qui en viennent et en se signalant de loin, mais

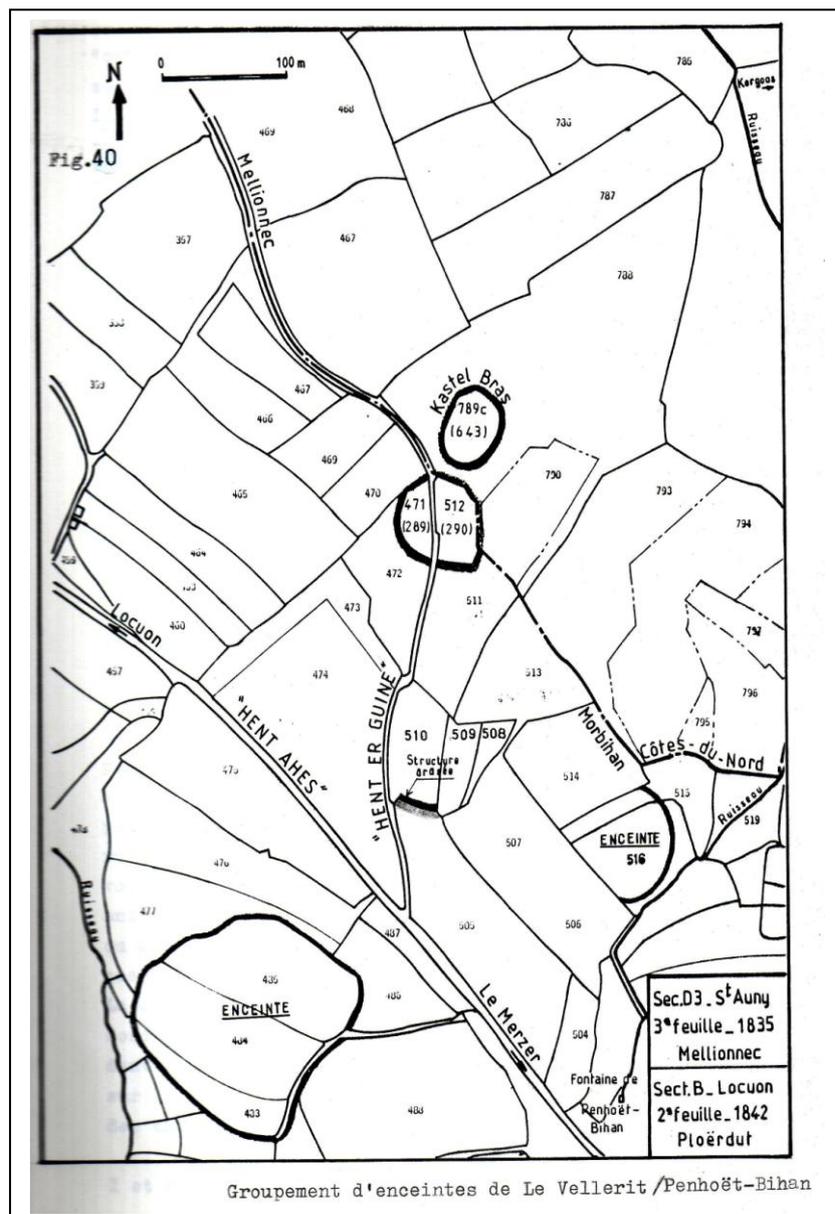
toujours et uniquement du côté sud. On peut formuler la même analyse pour chacune des fortifications de notre ligne de collines.

La topographie du secteur se prête bien à l'installation d'une zone fortifiée car la ligne de collines se double de la vallée de l'Aër, à l'époque certainement plus marécageuse que maintenant et qu'on peut inonder facilement.

Ces fortifications ne pourraient-elles pas être les vestiges d'une zone frontière qui a pu suivre, au moins épisodiquement, la vallée de l'Aër, comme elle suit celle de l'Ellé, et ceci sur plus de 1 500 ans?

Quelques pistes de recherche:

Le travail de B. Leroy qui, après l'expertise archéologique du site de Rous-Castellie à Saint-Tugdual (voir plus haut), s'est intéressé à une autre enceinte de notre ligne fortifiée



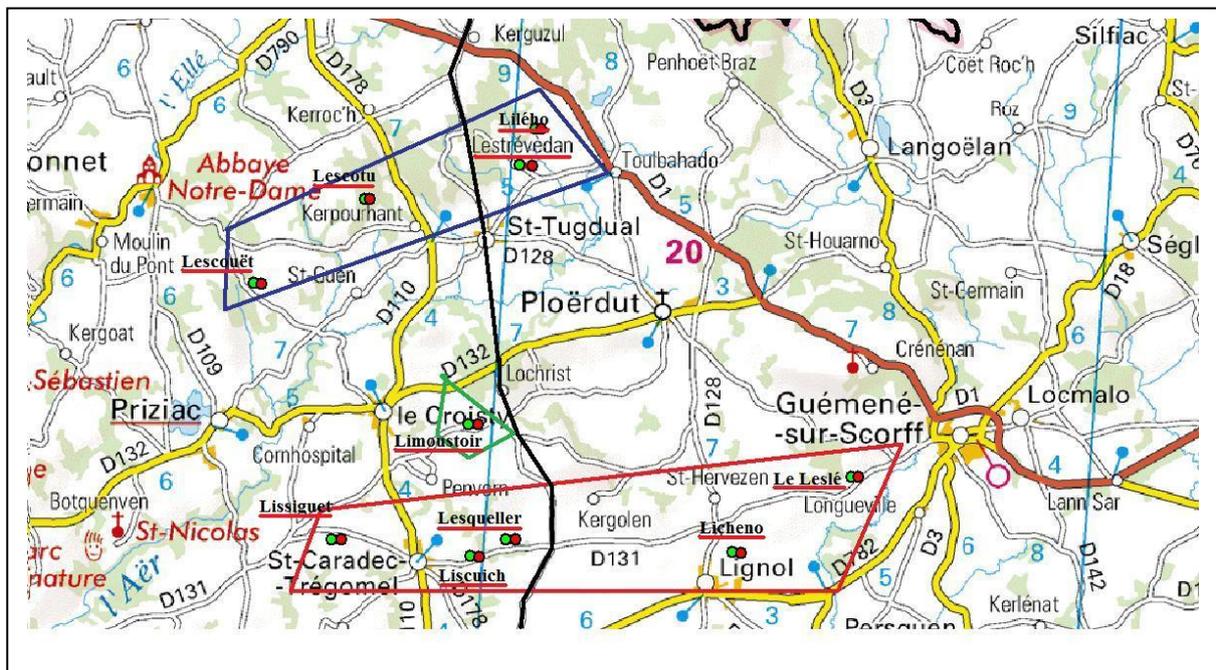
(Kergoac'h en Mellionnec), nous apportera certainement d'autres informations. Les fouilleurs ont notamment trouvé, sur ce dernier site, une très jolie perle de verre qu'ils datent du VIIe siècle. C'est maintenant au tour de l'enceinte toute proche de Villerit d'être l'objet de l'attention de ce chercheur. Les résultats de ses dernières recherches incitent l'archéologue à rapprocher l'ensemble Kergoac'h-Villerit (voir la carte ci-contre M. Tuarze, mémoire de DEA, 1985) aux enceintes multiples du Camp des Salles en Locronan, de Lezlia en Quéménéven, de Goarem er Manec'h en La Feuillée, de Trévosan dans le Morbihan et de Bressilien en Paule.

Le grand fanum de Saint-Michel, en Ploërdut, qui vient d'être fouillé par A. Provost était-il un sanctuaire de confins? Cela renforcerait l'hypothèse d'une frontière

toute proche à l'âge du Fer. On peut s'interroger de la même façon sur l'enceinte quadrangulaire à téguiaë, au sol aplani et légèrement surélevé, de Lochrist, sur la même commune. A noter que deux voies anciennes nord-sud passent à proximité de ces deux sites.

Peut-on attribuer au toponyme « **Saint-Tugdual** » une origine cornouaillaise, sachant qu'un nommé Guégon, (est-ce le Guégon, créateur de la fortification de Guémené ?) a pu être, d'après B. Tanguy, abbé du monastère primitif de Saint-Tudi qui a pu précéder l'abbaye plus tardive de Locmaria, à Quimper ?

Les seules chapelles morbihannaises hors de Vannes dédiées à saint Patern (fondateur de l'évêché vannetais) et à saint Meltro (ou saint Meldéoc), l'un de ses successeurs, appartiennent au territoire de Meslan, du Croisty, de Malguénac et de Guern. Un hameau nommé « Saint-Patern » est situé sur Saint-Aignan. Ces endroits cernent en quelque sorte le domaine des Beaumer (voir la carte 26). Peut-on les interpréter comme des bornes symbolisant l'entrée en territoire vannetais ? Encore faudrait-il prouver l'ancienneté de ces sanctuaires !



R. Gargadennec a étudié attentivement **les hameaux en « lis, les, lez ... »** du cap Sizun et du Pays Bigouden. Il a mis en évidence entre autre le fait qu'ils sont souvent situés le long des voies anciennes. Il conclut son article par la phrase : « ... nous serions enclin à penser que les « les » ont dû, à l'origine, faire partie d'un vaste système défensif... ».

Un examen rapide de la carte nous montre que les seuls « les » ou « lis » de la région que nous avons étudiée, à l'exception de Limoustoir (en vert sur la carte ci-dessus) près de la voie ancienne sud-nord Plouay-Rostrenen-Glommel, sont situés le long de la route de Saint-Caradec à Guémené (en rouge) et... le long de notre « zone-frontière » (en bleu marine) ! Encore reste-t-il à attester le caractère historique de ces toponymes en « lis » et en « les »....

BIBLIOGRAPHIE

J-Y EVEILLARD, L. CHAURIS, Y. MALIGORNE, M. TUARZE. 1997. *La pierre de construction en Armorique romaine, l'exemple de Carhaix*. Cahier de Bretagne Occidentale n°17. Centre de Recherche Bretonne et Celtique. Brest.

R. GARGADENNEC. 1986. *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*. Tome CXV.

P. GUIGON. 1997. *Les fortifications du Haut Moyen-âge en Bretagne*. Patrimoine Archéologique de

Bretagne. (P.E.A.O.). Université de Rennes 1.

- Y. MENEZ et S. HINGUANT. 2011. *Fouilles et Découvertes en Bretagne*. Inrap. Editions Ouest-France.
- L. PAPE. 1995. *La Bretagne romaine*. Editions Ouest-France Université.
- A. PROVOST. 2002-2009. *Inventaire du Patrimoine Archéologique du Centre Ouest Bretagne*.
- J. QUAGHEBEUR. 2002. *La Cornouaille du IXe au XIIe siècle. Mémoires. Pouvoirs. Noblesse*. Presses Universitaires de Rennes. Société Archéologique du Finistère.
- B. TANGUY. 1986. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*. Tome CXV.
- M. TUARZE. 1985. *Mémoire de Maîtrise*.
- M. TUARZE. 1987. *Mémoire de DEA*.
- E. VALLERIE. 1986. *Communes bretonnes et paroisses d'Armorique*. Les bibliophiles de Bretagne. Editions Beltan.

Illustrations :

Carte 1. Carte routière du grand secteur qui situe la zone qui nous intéresse.

Photographies 2 et 3. Le paysage de la zone étudiée.

Carte 4. La carte géologique du secteur étudié.

Carte 5. Carte Tuarze (DEA) avec les stèles basses, la ligne Merlet-Merlat, et la ligne Tuarze-Pape.

Carte 6. Carte L. Pape. La Bretagne romaine p. 26.

Carte 7. Carte « la marche de Bretagne » Chédeville-Guillot La Bretagne des saints et des rois. p. 20

Carte 8. Carte J. Quaghebeur « Les abbayes cisterciennes » La Cornouaille du IX^e au XII^e. Mémoires, pouvoirs, noblesse.

Cartes 9, 10 et 11. Extraits de la carte IGN de Meslan, Berné et Priziac.

Cartes 12, 13 et 14. Extraits du cadastre napoléonien de Meslan, Berné et Priziac.

Carte 15. La zone de collines.

Carte 16. La zone de collines + les hameaux en « coët »

Diapos 17. La zone de collines + la carte Tuarze-Pape.

Diapos 18. La zone de collines + les fortifications de terre.

Carte 19. les voies anciennes.

Carte 20. La carte IGN de St-Tugdual + la ligne des 4 fortifications.

Illustration 21 : Rous-Castellic. Extrait du rapport de fouilles de B. Leroy

Carte 22. La voie Rous-Castellic/Kerven-Teignouse

Illustration 23. Croquis de Er Castello.

Illustration 24. Relevé de la motte de Kerminizy.

Illustration 25. Extrait du cadastre napoléonien de la motte de Kersallic.

Carte 26 : Le domaine des Beaumer.